

Syndicat national Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.

Trois détenus placés en garde à vue pour avoir insulté et menacé Nicolas Sarkozy :

L'insulte ultime faite aux Surveillants Pénitentiaires!

<u>Trois détenus, incarcérés à la Maison d'arrêt de Paris-La Santé, ont été identifiés et placés en garde à vue pour avoir proféré des insultes et menaces à l'encontre d'un ancien Président de la République depuis leurs fenêtres.</u>

La rapidité des services de police et du parquet dans cette affaire est spectaculaire. Une réactivité record ! C'est une procédure éclair mise en œuvre pour défendre l'honneur d'une personnalité politique.

Pourtant, c'est le silence assourdissant qui prévaut lorsque ces mêmes insultes, outrages, menaces, provocations et agressions visent les personnels pénitentiaires.

Dans nos établissements, les injures pleuvent quotidiennement sur les surveillants : "Fils de...", "enculé de maton", "chien de la République" ; des propos qu'aucune institution n'entend, ou plutôt ne veut plus entendre.

Jamais un collègue n'a vu un détenu placé en garde à vue immédiatement après avoir outragé un agent de l'Administration Pénitentiaire (AP). Aucune procédure immédiate. Aucune réaction. Aucune indignation politique.

Lorsqu'un agent rédige un compte rendu d'incident suite à des insultes ou menaces, celui-ci est très souvent classé sans suite. Même en commission de discipline (CDD), la sanction est minime, voire inexistante.

Mais qu'un détenu "hausse la voix" contre un ancien Président (même si les faits se sont avérés concerner un autre détenu *protégé* à la Santé, la symbolique reste forte) et tout le système s'enflamme! Les services d'enquête se déplacent, les interpellations tombent, les gardes à vue s'enchaînent...

C'EST L'INSULTE ULTIME FAITE AUX SURVEILLANTS PÉNITENTIAIRES!

Voilà où en est la considération pour le personnel pénitentiaire. Les agents pénitentiaires, gardiens de la République, affrontent chaque jour la violence, le mépris, la provocation et l'insulte.

Pourtant, aucune protection réelle ou systématique ne leur est accordée dans l'heure, et encore moins l'application d'une telle mesure suite à des insultes ou menaces.

Quel surveillant peut affirmer qu'immédiatement après avoir été insulté par un ou plusieurs détenus depuis les fenêtres, le ou les auteurs ont fini en garde à vue dans l'heure qui suivait ? Personne.

Malheureusement, la parole des personnels pénitentiaires n'a aucune valeur, leur sécurité ne pèse rien, leur dignité ne compte pas. Pendant que certains bénéficient d'un traitement d'exception et totalement inédit, ceux qui tiennent la République debout derrière les murs continuent d'être ignorés, blessés et méprisés.

Le SPS-CEA le dit haut et fort : Ce qui se passe à la Santé <u>est une gifle pour chaque surveillant pénitentiaire de France</u> ! Une insulte institutionnelle ! Une injustice morale ! Une trahison symbolique ! Dès à présent, le SPS-CEA exige donc :

- Une réponse pénale immédiate et systématique pour toute insulte ou outrage envers un agent de l'Administration pénitentiaire, avec placement en garde à vue sans délai.
- La reconnaissance statutaire des surveillants comme force de sécurité intérieure à part entière, en leur délivrant le statut de Policier Pénitentiaire.
- La fin du "deux poids, deux mesures" entre les représentants du pouvoir et ceux qui assurent, chaque jour, la sécurité du pays dans l'ombre.

Le SPS-CEA ne demande pas de privilèges pour les personnels pénitentiaires, il exige le même respect!

Site Internet : http://www.sps-penitentiaire.fr / E-Mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr Le **24/10/2025**, le Bureau National